

CULTURE

ET RECHERCHE

Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire. Conseil de la recherche.
Supplément de la Lettre d'information n° 260, paraissant six fois par an.

C A L E N D R I E R

RENCONTRES

25/26 MAI 1989

Mesure(s) du livre est le thème d'un colloque interdisciplinaire consacré à la bibliométrie, organisé par la Bibliothèque Nationale en collaboration avec la Société des études romantiques. L'ambition de ce colloque est double : faire le point des méthodes éprouvées et des résultats acquis par les historiens de la culture du livre ou de la littérature ; s'interroger, preuve à l'appui, sur la pertinence de l'approche quantitative de la production des textes notamment littéraires. Ce colloque se tiendra à l'auditorium de la B.N., Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs — 2, rue Vivienne, 75002 Paris.

Renseignements : B.N., Service de la recherche, Anne Dubrulle, 58, rue de Richelieu, 75084 Paris cedex 02. Tél. : 47.03.84.62.

30 MAI 1989

Ars Electronica. Le festival Art et technologie, à Linz (Autriche), organise pour la troisième année un concours ouvert à trois catégories de créations : animation et ordinateur ; dessin et ordinateur ; musique et ordinateur. Ce concours est ouvert aux artistes et créateurs qui désirent présenter une œuvre utilisant les nouvelles technologies liées à l'informatique. La date limite de participation est fixée au 30 mai 1989. Pour obtenir les bulletins de participation et de règlement du concours, **prendre contact** avec la Mission nouvelles technologies du C.N.A.P., 12, rue St-Florentin, 75009 Paris. Tél. : 42.96.63.03.

1/15 JUIN 1989

Opération Katanan : une forge traditionnelle japonaise à Nancy-Jarville (54) dans les locaux du Centre de culture scientifique technique industrielle du fer et de la métallurgie (C.C.S.T.I.F.M.). Organisée par le C.C.S.T.I.F.M. et le Groupe de recherche sur la métallurgie traditionnelle, cette opération — unique, puisque c'est la première fois qu'une opération de cette ampleur se déroule hors des frontières japonaises — est conçue autour du forgeage, de la trempe, du polissage et du montage d'un sabre japonais, ou Nippon-To, suivant des méthodes traditionnelles remontant au XVI^e siècle, par une délégation de Maîtres-forgerons japonais. A cet atelier de production se joindront

une exposition de lames anciennes, un cycle de conférences et différentes activités connexes.

Renseignements : C.C.S.T.I.F.M., av. du Général de Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange. Tél. : 83.56.01.42.

6/7 JUIN 1989

Partenaires pour une Europe technologique est le thème des journées nationales de l'ANVAR qui se tiendront à Strasbourg. Elles permettront aux dirigeants d'entreprise de rencontrer leurs partenaires financiers, technologiques, commerciaux et européens. **Renseignements** : ANVAR, Corine Plantard, 43, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 40.17.83.00.

8/9 JUIN 1989

Etats généraux pour la jeune sociologie, à la Sorbonne. Organisés par le Centre d'études sur l'actuel et le quotidien Paris/René Descartes. Cette rencontre, ouverte aux chercheurs en formation doctorale, s'est fixée les objectifs suivants : aborder les thèmes de prédilection de la jeune recherche ; faciliter les prises de contact et l'information entre les chercheurs ; promouvoir une sociologie prospective.

Renseignements : Université René Descartes, Etapes 89/CEAQ, 12, rue de l'École de médecine, 75005 Paris. Tél. : 43.54.48.58.

13/16 JUIN 1989

Science, technology and european cultural heritage, à Bologne (Italie). Ce congrès international, organisé par la C.E.E. avec la collaboration du National research Council, de l'Université et de la Ville de Bologne, examinera le rôle de la science dans la conservation et la restauration du patrimoine : monuments historiques, peintures murales... **Renseignements** : Secrétariat du congrès, Studio Raino, Via Arenti, 37, 40124 Bologne (Italie). Tél. : (0) 51-330324.

6/12 JUILLET 1989

L'image de la Révolution française, à la Sorbonne, à Paris, est le programme du congrès mondial consacré à la célébration du Bicentenaire de la Révolution française. Ce congrès se propose d'établir un bilan des différents regards qui ont été jetés sur cet ébranlement universel, d'étudier la diffusion des idées forces projetées à travers le monde et la façon dont elles ont été reprises par les différentes couches sociales et les différentes idéologies.

Quatre thèmes organisent cette réflexion : 1) découverte et connaissance de la Révolution ; 2) l'accueil de la Révolution française (1789-1815) ; 3) 1789-1989, lecture et représentation de la Révolution française ; 4) l'imaginaire de la Révolution française (de 1789 à nos jours). **Renseignements** : Michel Vovelle, organisateur du congrès, 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 40.46.28.19.

EXPOSITIONS

18 AVRIL 1989/20 JUILLET 1989

Découvertes sous-marines en Manche et Atlantique, au Centre de la mer et des eaux, à Paris. Cette exposition, réalisée par le musée de Bretagne à Rennes, présente l'évolution et le développement de l'archéologie sous-marine en France. Centre de la mer et des eaux, 195, rue St-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 46.33.08.61.

18 AVRIL 1989/7 JANVIER 1990

Les savants et la Révolution, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, à l'espace Diderot. Sur fond de chansons révolutionnaires et grâce à des animations, les découvertes et exploits des scientifiques de l'époque révolutionnaire sont mis en situation. Un cycle de conférences accompagnera cette exposition. Cité des sciences et de l'industrie, 30, av. Corentin Cariou, 75930 Paris cedex 19. **Renseignements** auprès du service de presse. Tél. : 42.41.33.88.

UNE EXPOSITION A VENDRE...

Le rôle des scientifiques pendant la Révolution française.

Le Comité d'action et d'entraides sociales (C.A.E.S.) du C.N.R.S. a réalisé, sous le patronage de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française, une exposition qui est à vendre (au prix de 1 500 F). Cette exposition se compose de 34 panneaux (format 65 x 90 cm) qui illustrent l'histoire des sciences à travers la période particulièrement riche en événements scientifiques et politiques de la Révolution. Un fascicule accompagne l'exposition : il fournit un complément d'informations sur chaque affiche ainsi que des notes bibliographiques.

Renseignements : Frédérique Laubheimer, C.A.E.S. du C.N.R.S., 16, rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris. Tél. : 46.33.01.99.

FORMATION

Séminaire sur l'histoire des techniques

Organisateurs : L'INRA, le C.N.R.S. et le ministère de la Recherche et de la Technologie ont lancé, en juin 1986, un appel d'offres de recherches sur les changements techniques dans les industries liées à l'agriculture. L'histoire des techniques étant un des quatre thèmes généraux inscrits dans cet appel d'offre, le Comité scientifique a décidé d'organiser en 1989 un séminaire, en plusieurs séances, sur ce thème.

Thèmes et dates : 19 mars 1989 : Présentation : la discipline de l'histoire des techniques (sa constitution, ses méthodes d'analyse).

• 18 mai 1989 : Tendances des recherches dans le domaine du patrimoine des techniques.

• 15 juin 1989 : Histoire économique et technique de la meunerie.

• 18 octobre 1989 : Problèmes de méthode.

• 14 décembre 1989 : Histoire du génie chimique.

• 8 février 1990 : Les principaux courants de pensée de l'histoire des techniques aux USA, en RFA, en Grande-Bretagne et en Italie.

Renseignements : C.N.R.S., PIRTEM, Mme de la Vega. Tél. : 47.53.13.10 ; INRA, M. J.-P. Bombard, 6, passage Tenaille, 75014 Paris. Tél. : 45.45.45.60 ; IREP-D, J. Perrin, B.P. 47 X, 38040 Grenoble cedex. Tél. : 76.82.54.55 ou 76.63.01.23.

Maîtrise de sciences et techniques en archéologie

Une M.S.T. en archéologie préventive (périodes historiques, territoire métropolitain) vient d'être créée à l'Université de Tours.

Objectif : Cette filière veut apporter une formation théorique et pratique à des étudiants-archéologues qui se destinent aux carrières du ministère de la Culture ou des collectivités territoriales ainsi qu'aux grandes opérations d'archéologie préventive. Cet enseignement reçoit le soutien de la sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture.

Organisation : deux années de préparation (certificat préparatoire : 25 semaines d'enseignement et au moins 12 stages) et deux années de maîtrise (formation théorique et pratique en stages de fouille, auprès de laboratoires des directions des antiquités, ... depuis les connaissances de base et la préparation de la fouille jusqu'à la diffusion des résultats). Le certificat préparatoire doit être préparé en même temps qu'un autre DEUG (histoire, etc.).

Inscriptions : closes le 21 juillet 1989.

Renseignements : MST d'archéologie, secrétariat du département d'histoire, Faculté des lettres, 3, rue des Tanneurs, 37000 Tours.

C O M P T E S R E N D U S

■ LES MÉTIERS DES MÉDIATHÈQUES, DU LIVRE ET DE LA DOCUMENTATION

En une période charnière — réforme de la formation des bibliothécaires, élaboration des statuts de la fonction publique territoriale, ouverture européenne — le colloque sur « les enjeux et perspectives de la formation aux métiers des médiathèques, du livre et de la documentation », qui s'est tenu à Tulle, les 27 et 28 février dernier et qui était organisé par le Centre inter-régional des métiers du livre et de la documentation Poitou-Charentes-Limousin, a apporté un éclairage nouveau et parfois inattendu aux problèmes de formation de ces professions. Envisagés dans leur dimension internationale — ce qui a permis de prendre conscience du chemin qui reste à parcourir pour que nos formations deviennent réellement compétitives — ces problèmes ont été replacés dans un contexte économique, politique, social et culturel. Ils ont permis de dégager l'image d'un professionnel, donc les qualités et les compétences à privilégier dans la formation, dont la principale est certainement la reconnaissance et la prise en compte des besoins du public. Les différentes structures de formation — École nationale supérieure des bibliothèques, centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, Centre national de la fonction publique territoriale, Centre national de coopération des bibliothèques publiques, associations régionales de coopération entre bibliothèques — ont présenté leur rôle, leurs actions et les relations existant entre elles. Un paysage de la formation complexe et ambitieux s'est dessiné : des structures de formation largement ouvertes sur leur environnement (universités, régions, Europe) et sur les grands problèmes de notre temps (analphabétisme et illettrisme). A travers les propos des différents intervenants, et en particulier ceux de M. Jean Gattégno, directeur du Livre et de la lecture, a été brossée l'image d'un professionnel devenu, non sans parfois quelques problèmes, un responsable culturel en accord avec la collectivité au service de laquelle il œuvre, initié aux innovations technologiques les plus récentes. On a enfin pu mesurer le rôle

que la formation initiale et continue a joué dans l'évolution de la profession et, à travers les réformes en cours, la conscience qu'ont ses responsables des enjeux et des orientations qui doivent lui être donnés.

Les actes de ce colloque seront disponibles prochainement.

Renseignements : Centre interrégional des métiers du livre et de la documentation Poitou-Charentes-Limousin, 93, av. du Recteur Pineau, B.P. 605, 86022 Poitiers cedex. Tél. : 49.46.06.75.

■ PATRIMOINE CULTUREL ET ALTÉRATIONS BIOLOGIQUES

Du 17 au 19 novembre 1988, se sont tenues à Poitiers, organisées par la Section française de l'Institut international de conservation (S.F.I.I.C.), des journées d'études sur le patrimoine culturel et les altérations biologiques qui ont réuni 150 participants : conservateurs, praticiens de la restauration et scientifiques. Les communications présentées s'articulaient autour de plusieurs axes : d'abord, un rappel des principales caractéristiques du mode de vie et de reproduction des champignons, des bactéries et des insectes afin de faciliter l'identification de ces derniers et de concevoir des moyens de lutte adaptés ; les nouveautés proposées par les industriels tant en ce qui concerne les technologies que les produits ; les récentes recherches entreprises dans le domaine ; la présentation des problèmes auxquels conservateurs et restaurateurs ont été confrontés ces dernières années et la façon dont ils les ont appréhendés. Les actes de ces journées viennent de paraître. (245 p., 140 F.). Ils sont à commander au secrétariat de la S.F.I.I.C.

Renseignements : Secrétariat de la S.F.I.I.C., 29, rue de Paris, 77420 Champs-sur-Marne. Tél. : 60.05.01.45.

L'AVENIR DU PASSÉ

Dans notre numéro 19 de janvier 1989, nous vous avons présenté les grandes lignes d'EUROCARE, projet de recherche-développement consacré à la sauvegarde des biens culturels, qui s'inscrit dans le programme EUREKA. Dans ce numéro, nous donnons la parole à la société DIGIPRESS, spécialisée dans la fabrication de matériel de traitement de l'information sur supports optiques. DIGIPRESS a mis au point un support optique, le « Century Master », aux normes internationales, et unique au monde, destiné à l'archivage à très long terme. Dans le cadre d'EUROCARE, la société travaille, en relation étroite avec la Bibliothèque nationale, à l'amélioration de ce produit.

Le stockage informatique aujourd'hui

La conservation de tout patrimoine culturel, industriel, technologique, artistique, militaire, scientifique, qu'elle qu'en soit la forme, le volume, le substrat, nécessiterait certainement, si elle était faite de façon totale, terrains et bâtiments de stockage à l'infini. Imagine-t-on ce que serait le territoire français si l'on avait conservé depuis l'invasion romaine, la totalité des villages, villes avec leurs fortifications, leurs monuments civils ou religieux et leurs habitations ou leurs modes d'habitats successifs? L'idéal serait bien sûr de disposer, sinon des objets eux-mêmes, du moins de leur image ou même de l'image du contenu, dès lors que le substrat est périssable. La technologie idéale devrait mettre en œuvre des ordinateurs à vitesse prodigieuse, à capacité de stockage énorme et à prix ridiculement bas. Cependant, la nature, si elle a horreur du vide, a aussi horreur, apparemment, des mémoires à grandes capacités, rapides et de faible coût. Aujourd'hui, la solution disponible, proposée par les industriels, est tout simplement le système de mémoires hiérarchisées: unité centrale et mémoire statique à accès immédiat: rapide, de faible capacité (mégaoctets) et de faible coût; mémoires rotatives magnétiques: lentes, économiques (rapport mégabyte/franc) et de grande capacité (centaines de mégaoctets). Aucun de ces dispositifs n'est assuré d'une très grande stabilité en terme de température, humidité, résistance aux agressions chimiques ou mécaniques, résistance aux rayonnements électro-magnétiques, longévité. Les progrès faits dans le domaine des mémoires optiques et surtout dans celui de la numérisation des sons, des images fixes ou animées,

compressées ou non, permettent d'espérer dans les deux prochaines années des capacités de stockage plus élevées (gigabytes: un milliard d'octets), plus rapides et moins chères, à la seule et unique condition que le substrat soit pérenne et l'intégrité des informations préservée.

Une solution fiable: la gravure sur verre

De tout temps, la gravure a été utilisée par l'homme. La pierre de Rosette est certainement l'un des exemples les plus célèbres et d'utilité la plus manifeste. Depuis, l'usage en a été étendu à tous les domaines (industrie phonographique, industrie électronique...). Aujourd'hui, avec l'apparition des disques numériques à lecture seule (CD-ROM, Compact Disc Audio), la gravure prend un nouvel essor. Le moyen d'enregistrer les données étant maîtrisé, il conviendrait d'en définir le support. Le verre est le seul connu aujourd'hui qui, par ses qualités optiques et chimiques, puisse assurer la longévité recherchée. Graver le verre sera donc la première phase.

La protection de l'information

Protéger l'information sera la seconde phase. La lecture laser oblige l'utilisation d'un réflecteur (métallique). L'or a été choisi en raison de ses qualités chimiques et électriques. Enfin, l'encapsulation (protection du réflecteur métallique), dernier stade de fabrication, doit aussi être réalisée et là encore, les procédés sont connus: céramiques et oxyde peuvent être utilisés à cette fin. Le problème d'adhérence de couche étant résolu, pour les trois composants: verre, métal, protecteur encapsuleur, on peut espérer une durée de vie du support de plusieurs dizaines d'années, un siècle semblant être un minimum. Aussi, pour la première fois, l'homme dispose-t-il d'un outil de stockage sous forme numérique et donc manipulable par ordinateur quelle que soit la forme sous laquelle l'information s'est présentée à l'origine: image, son ou texte. Dans l'état actuel des technologies, la seule novation importante viendrait d'un stockage chimique des données (A.D.N.) qui permettrait d'atteindre des densités de stockage de 60 millions de bits/cm linéaire et 10 millions de pistes par centimètre. A une telle densité de stockage, le contenu de la Bibliothèque Nationale tiendrait en quelques décimètres carrés.

Renseignements: DIGIPRESS, M. Fontaine, 10, rue de Paris, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél.: 30.61.11.00.

P O L I T I Q U E D E L A R E C H E R C H E

■ PROCOPE

Ce programme, conduit par le Ministère des Affaires étrangères (MAE) et l'Office allemand des échanges universitaires (DAAD), vise à encourager la coopération et les échanges entre scientifiques ou équipes de chercheurs français et allemands de haute qualité sur un objectif commun et un projet précis. Pour la partie française, ce programme s'adresse aux organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux organismes publics et parapublics de recherche. L'Association nationale de la recherche technique (ANRT) en assure la gestion pour le compte du MAE. Pour la partie allemande, le DAAD gère le programme uniquement pour les organismes re-

levant de l'enseignement supérieur. Une procédure extra-universitaire permet d'accepter les autres projets. Seules peuvent être acceptées les demandes s'intégrant dans le cadre de coopération scientifique (les candidatures individuelles ne sont pas retenues); dans ce cadre, de longs séjours d'études ou de recherches peuvent être présentés.

Les formulaires sont disponibles à l'ANRT. Les dossiers doivent être conjoints, co-datés et cosignés. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 mai 1989.

Renseignements: ANRT, Catherine Raffour, 101 av. Raymond Poincaré, 75116 Paris. Tél.: 45.01.72.27; C.N.R.S., Clara Trouillet. Tél.: 47.53.15.39.

MECENAT ET TECHNOLOGIE

Le mécénat prend un essor particulier en France, aidé en ce sens par la loi de juillet 1987. Appliqué traditionnellement aux domaines culturels et humanitaires, il s'ouvre aujourd'hui au secteur technologique. En témoignent notamment les multiples activités de l'association Admitech, et les débats menés lors du récent colloque consacré au rôle joué par le mécénat et le parrainage dans le domaine des sciences et technologies, dont nous vous rendons compte ci-dessous.

• Mécénat et législation : la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

Tout en donnant pour la première fois en France une reconnaissance légale au mot mécénat, le législateur a cherché à assurer son développement par l'adoption de mesures fiscales et juridiques qui bénéficient à l'ensemble des domaines d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Des possibilités accrues de déductions fiscales ont été offertes par la loi tant aux particuliers qu'aux entreprises : — les dons versés par les particuliers à des œuvres ou organismes d'intérêt général sont déductibles dans la limite de 1,25 % du revenu imposable. Lorsque ces dons sont destinés à des associations ou des donations reconnues d'utilité publique, ils sont déductibles dans la limite de 5 % du revenu imposable. La déduction minimale s'élève à 25 % des versements dans la limite des dons qui n'excèdent pas 1 200 F (revenus de 1988-imposition 1989).

— les dons consentis sans aucune contrepartie par des entreprises à des œuvres ou organismes d'intérêt général sont déductibles du bénéfice imposable dans la limite de 2‰ du chiffre d'affaires des entreprises donatrices. Lorsque ces dons sont consentis à des associations ou fondations reconnues d'utilité publique, ils sont déductibles dans la limite de 3‰ du chiffre d'affaires des entreprises donatrices. Par ailleurs, les entreprises peuvent déduire de leur bénéfice imposable les dépenses de parrainage d'opérations engagées dans le cadre de manifestations à caractère philanthropique, culturel, scientifique. Elles sont assimilées par la loi à des dépenses de publicité, dès lors qu'elles sont exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation. Ces dépenses de parrainage sont destinées à améliorer l'image de marque de l'entreprise : mention de son nom sur des supports promotionnels, message radiophonique, affiche, catalogue, bande annonce d'un film...

La loi offre des possibilités nouvelles dans le domaine culturel :

— les entreprises sont autorisées à déduire de leur bénéfice imposable la valeur d'acquisition des œuvres d'art, livres, objets de collection ou documents de haute

valeur artistique ou historique dont l'offre de donation à l'Etat a été acceptée ;

— les entreprises peuvent également déduire du résultat imposable de l'exercice d'acquisition et des dix-neuf années suivantes, par fractions égales, une somme égale au prix d'acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants ;

— les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable les charges (achat, entretien) liées à la disposition de demeures historiques classées, inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou agréées dès lors qu'elles sont engagées dans l'intérêt de l'exploitation.

Renseignements : Ministère de la Culture, Bureau de l'économie culturelle, Marie-Christine Devevey et Sophie Moussette, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84, postes 435 et 423.

• L'association ADMITECH

L'association ADMITECH a été créée, en 1987, pour promouvoir le mécénat technologique. Elle s'est fixée cinq objectifs majeurs : représenter les entreprises et les différents partenaires auprès des institutions, des médias, des législateurs et des pouvoirs publics français et internationaux ; mettre en relation les partenaires, les informer et les conseiller ; constituer un carrefour de réflexion, de rencontre et d'échange, c'est-à-dire un lieu de communication interdisciplinaire ; diffuser les technologies testées et mises au point à l'occasion des actions de mécénat vers les différents milieux concernés ; contribuer au développement des formations pluridisciplinaires d'utilisation des technologies.

Mais qu'entend-on par mécénat technologique ? A la différence du mécénat classique, basé sur le soutien financier à un organisme ou à une manifestation à caractère culturel, sportif ou humanitaire, le mécénat technologique se propose d'apporter gracieusement un savoir-faire ou une technologie, c'est-à-dire de substituer totalement ou partiellement un apport ou un transfert technologique au simple transfert financier. Une opération de mécénat technologique se déroule généralement en trois étapes : détection des besoins dans les secteurs bénéficiaires et recherche dans les technologies ou les savoir-faire de l'entreprise d'une réponse possible ; test et adaptation de la technologie retenue au problème posé ; publication et valorisation des résultats et surtout diffusion de cette technologie vers le milieu concerné en insistant sur ses possibilités et ses limites. Les acteurs essentiels du mécénat technologique sont évidemment les entreprises ainsi que certains organismes publics (CEA, CNES...) qui possèdent une expérience confirmée des technologies performantes et qui disposent d'une variété de savoir-faire.

Précisons que l'Association ADMITECH n'a pas pour objet de conduire elle-même des actions de mécénat technologique, mais d'offrir à ses membres des opportunités et des conseils pour qu'ils puissent eux-mêmes mettre en œuvre des actions de mécénat technologique, liées à leur politique de communication interne et externe. Elle leur offre également la possibilité de renforcer leur image au-delà des frontières puisqu'elle recherche et identifie des projets dans le monde

entier en entretenant des relations étroites avec des correspondants (économiques, diplomatiques, culturels, scientifiques...) dans de nombreux pays.

Les adhérents d'ADMITECH disposeront de fichiers de presse de communication et de presse scientifique et technique, et, dans celui de la communication, de publications sous le label «ADMITECH» pour diffuser leur expérience; d'un répertoire annuel exhaustif des actions de mécénat technologique. Des réunions techniques d'information semestrielles sont organisées pour échanger les expériences. Un journal bi-annuel sur la vie de l'association et l'évolution des aspects juridiques et fiscaux du mécénat technologique sera lancé prochainement.

Enfin, un prix «ADMITECH», décerné par l'Institut de France a été créé en 1988; il récompensera l'acteur technologique (entreprises, écoles, universités...) qui aura réalisé l'action de mécénat technologique jugée la plus exemplaire. ADMITECH entend contribuer à la diffusion de l'information scientifique et technique des entreprises et de l'enseignement supérieur. Développer la culture technologique en France reste un enjeu majeur qui passe par la réalisation d'actions concrètes.

Les publications parues ou à paraître sous le signe ADMITECH sont les suivantes:

- Electricité et archéologie; réédition, mars 1989.
- Méthodes géophysiques et archéologie; à paraître en septembre 1989.
- Les Temples de lumière: la représentation de l'évolution architecturale des temples de Karnak par conception assistée sur ordinateur; à paraître en novembre 1989.
- Le mécénat technologique; programmée pour janvier 1990.
- Le traitement des objets du Titanic; programmée pour février 1990.
- Mécénat technologique et santé; programmée pour mai 1990.

Renseignements: Association ADMITECH, Marc Albouy, Président de l'association, 2, rue Louis Murat, 75384 Paris cedex 08. Tél.: 40.42.38.81.

• Un colloque sur le mécénat, la science et la technologie

Le 26 janvier 1989, s'est tenu à l'Ecole centrale de Paris, un colloque sur «le mécénat et le parrainage en science et technologie». Il a regroupé environ 80 personnes provenant du monde industriel, économique, de ministères et d'établissements supérieurs, dont une vingtaine d'étudiants. Ce colloque est né du constat suivant: le mécénat et le parrainage sont les langages contemporains d'ouverture de l'entreprise. Ils offrent à celle-ci, par une initiative dans un domaine «inattendu», une image de marque valorisant ses propres qualités. La faculté d'innovation et la qualité de la science et de la technologie françaises suscitent aujourd'hui auprès du grand public un intérêt croissant; l'opportunité est donc donnée aux entreprises de s'associer à ce mouvement. Le mécénat et le parrainage qui s'orientaient jusqu'à présent vers les domaines humanitaires, culturels et sportifs pourraient voir leur champ d'application s'étendre à la science et à la technologie. Les pouvoirs publics encourageant ces actions, ont mis en place des incitations fiscales.

Dans ce contexte, les enseignants de l'Ecole centrale de Paris ont organisé un colloque qui s'était fixé deux objectifs:

d'abord, répondre à 4 questions: que sont le mécénat et le parrainage? A quels domaines s'appliquent le mécénat et le parrainage? Pourquoi, comment, quand intégrer mécénat et parrainage dans la stratégie de l'entreprise? Quelle est la politique partenariale du groupe «Ecole centrale Paris»?; ensuite, présenter des exemples concrets de mécénat et de parrainage en science et technologie.

Cinq exposés généraux ont été prononcés sur les thèmes suivants: «Le développement du mécénat» par M. de Brebisson, du ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire: la loi du 23 juillet 1987; les aspects juridiques et psychologiques du mécénat; la place du mécénat en France; la place du mécénat en Europe; «le mécénat culturel: domaines d'application et nature des échanges» par M. Kaced de l'ADMICAL; «le mécénat technologique: concepts et applications» par M. Albouy d'Electricité de France et de l'ADMITECH, qui, après une présentation de l'ADMITECH, a insisté sur l'importance du temps dans la réalisation d'une action de mécénat technologique et a décrit deux exemples de mécénat technologique soutenus par EDF: la découverte de pyramides en Egypte et l'utilisation du contrôle non destructif dans l'examen des objets retrouvés dans le «Titanic»; «le parrainage et la création d'entreprise» par M. Mattern de l'ANCE et enfin, la «politique partenariale du Groupe «Ecole centrale Paris» présentée par M. Gourisse, directeur de l'Ecole qui a rendu compte du rôle de l'ECP, au service des entreprises, et a indiqué trois types de partenariat: le soutien général à l'institution, les relations contractuelles en recherche et formation continue, les actions de collaboration en matière de formation (options, ouverture internationale, reconnaissance des diplômés...) et en matière de recherche (pôles FIRTECH, mise en commun de moyens, création de structures nouvelles et d'entreprises...).

Des expériences concrètes de mécénat et de parrainage en science et technologie ont complété ces exposés: l'expérience d'une grande entreprise dans les sciences de gestion (SNCF); la communication technologique en actes (Fondation La Villette entreprises); le don de matériel de laboratoire et l'organisation d'un séminaire scientifique avec un Professeur américain dans le domaine des biotechnologies (Pall France), pour n'en citer que quelques-unes.

Enfin, une table-ronde a précisé les conditions dans lesquelles se dessine l'avenir du mécénat et du parrainage en science et technologie. Parmi les conclusions principales de ce colloque, il est important de retenir les points suivants: le mécénat technologique est un outil de communication; le rôle de l'ingénieur est prépondérant dans le développement du mécénat et du parrainage en science et technologie; les expériences actuelles montrent la diversité du champ d'action de mécénat technologique; le mécénat technologique favorise la revalorisation de la technique auprès du grand public; le mécénat technologique est synonyme de valorisation de la qualité; l'ardente obligation de partenariat permet de définir un espace de liberté à plusieurs acteurs avec une prime au dynamisme.

Renseignements: Ecole centrale Paris, M. Dominique Depeyre, Grande voie des vignes, 92295 Chatenay-Malabry cedex. Tél.: 46.83.63.43.

■ LES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES ET LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dans son numéro 7 de novembre 1988, « Lire/U.S. », lettre d'information sur la recherche et l'enseignement supérieur aux Etats-Unis, souligne la multiplicité des manifestations organisées par une soixantaine d'universités américaines et centres de recherche, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française. Les thèmes abordés sont aussi riches que variés et concernent autant l'iconographie de la période révolutionnaire, le rôle de la femme au cours de la Révolution, que les relations franco-américaines ou les Droits de l'homme... Signalons notamment: « la Révolution française et les Francs-maçons », par l'Université de Californie, à Santa Cruz; « l'Encyclopédie de la Révolution française » (U.C.L.A.); « le statut des Françaises et des Américaines au cours de la période révolutionnaire » organisé par Berkeley; « polémique et politique: la caricature au temps de la Révolution » (U.C.L.A.) ou les « représentants de la Révolution française », au Dartmouth College; « la France et l'Amérique: quatre cents ans d'histoire » par la Brown University; « l'image de l'Amérique dans la France révolutionnaire » par l'Université de Georgetown; « l'influence de la Révolution française et celle de la Révolution américaine sur les Droits de l'homme » par la Temple University... De nombreux historiens français sont sollicités à participer à ces colloques ou journées d'études.

Le Bicentenaire de la Révolution est également l'occasion pour les universités américaines d'étudier la France contemporaine, en témoignent les colloques de l'Université de Georgetown sur « la communication et les médias dans la France contemporaine » ou de l'Université de Stanford sur « la France des années 80... 200 ans après la Révolution française ».

Renseignements: « Lire/U.S. », Service culturel de l'Ambassade de France, 4101 Reservoir Road, N.W. Washington, D.C. 20007-2178 (U.S.A.).

■ LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

A l'occasion du 114^e congrès national des sociétés savantes, qui s'est tenu dans les locaux du Conservatoire national des Arts et Métiers, à Paris, du 3 au 9 avril, et qui a réuni un millier de participants, la Mission de la recherche et de la technologie a présenté une sélection d'ouvrages scientifiques (catalogues raisonnés des collections du ministère de la Culture, ouvrages de référence...) publiés par les différents services du ministère de la Culture. 80 titres ont été retenus. Un catalogue de 14 pages, disponible sur simple demande, recense les titres présentés et fournit des informations générales: coordonnées des services, des responsables des publications et des différents éditeurs de ces ouvrages.

Renseignements: Ministère de la Culture, Mission de la recherche et de la technologie, Isabelle Cabillic, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84, poste 441.

■ LE SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE DE LA B.P.I. EN 1988

Le Service des études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou présente son rapport d'activités pour l'année 1988. Ce document fait connaître, outre les activités régulières du service, les principales conclusions des études achevées et les hypothèses de celles lancées au cours de l'année écoulée. Dans le souci permanent d'une valorisation de la recherche, l'année 1988 a donné lieu à plusieurs publications dont le rapport rend compte.

Renseignements: Centre Georges Pompidou, B.P.I, Service études et recherche, 19, rue Beaubourg, 75197 Paris cedex 04. Tél.: 42.77.12.33, postes 44.65 et 44.74.

■ NOUVELLES TECHNOLOGIES ET TOURISME CULTUREL

L'utilisation des nouvelles technologies de la communication et

de l'audiovisuel pour la valorisation du tourisme culturel fait partie des actions nouvelles inscrites dans le protocole d'accord signé en 1989 par le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire et le ministère du Tourisme. Un groupe de travail interministériel s'est constitué pour établir un bilan des applications et des projets existants en ces domaines et pour effectuer une réflexion prospective. L'objectif est de mettre en œuvre une politique cohérente de soutien aux expérimentations et aux innovations prenant en compte les ressources propres de la culture. Deux grandes familles de produits électroniques sont examinées: 1) les produits utilisant les réseaux de communication: bases télématiques, bornes interactives multimédia intégrant des vidéodisques ou des vidéocassettes, bornes numériques destinées au réseau NUMERIS; 2) les produits d'édition électronique visant un marché grand public ou institutionnel: vidéodisques, CD-V, CD-I, CD-ROM... Une attention particulière est accordée par le groupe aux capacités des différents systèmes interactifs à répondre à des coûts acceptables à la « demande » car trop souvent, c'est l'offre technique qui, dans le passé, a motivé des décisions. Ainsi, les services rendus ne se trouvent pas toujours en rapport avec les besoins alors que les coûts d'investissement et d'exploitation sont en général élevés.

Pour assurer une certaine rentabilité économique à ces produits interactifs, l'association des fonctions d'information et de transaction commerciale apparaît comme une des solutions. Mais c'est aussi leur insertion dans une stratégie globale de communication qui peut permettre d'amortir leurs coûts et d'optimiser leur efficacité en les concevant en complémentarité des moyens traditionnels d'information.

En matière d'édition électronique, le développement des produits est lié à la taille et à la situation géographique de marchés grand public autant qu'à l'existence de catalogues attractifs. L'arrivée des lecteurs de CD-V à des prix acceptables ouvre des perspectives nouvelles pour la promotion du tourisme culturel en France. Les groupes de travail feront l'objet d'une publication de synthèse à destination des professionnels de la culture et du tourisme intéressés par ces questions.

Renseignements: Ministère de la Culture, Mission de la recherche et de la technologie, Jean-Pierre Dalbéra, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84, poste 446.

■ INAUGURATION D'AGLAE

Jack Lang, ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie et Emile Biasini, secrétaire d'État aux Grands Travaux, ont inauguré, le 23 mars, AGLAE, l'Accélérateur Grand Louvre d'Analyse Élémentaire, implanté au Laboratoire de recherche des musées de France (L.R.M.F.). Ainsi que le signalait Jack Ligot, chef du L.R.M.F., dans son article paru dans le n°17, d'octobre 1988 de « Culture et recherche », cet accélérateur est une innovation majeure au sein des musées, qui dépasse les frontières, puisque la France s'est dotée d'un outil unique au monde pour analyser les œuvres d'art. AGLAE sert à explorer la structure ou la composition d'une œuvre, à en préciser sa provenance, à comprendre ses mécanismes de vieillissement, d'altération et de dégradation. Rappelons brièvement son fonctionnement: l'œuvre, placée à l'extrémité de l'accélérateur est soumise à un bombardement de protons; un détecteur de rayons X enregistre « sa réponse ». Deux puissants ordinateurs Matra traitent les informations fournies et les traduisent en chiffres et en graphiques. Ainsi, en quelques minutes, on connaît avec précision la composition des couches d'un tableau en plusieurs points, on identifie la composition d'un verre ancien ou l'on précise l'origine d'un bijou sans même l'effleurer, alors qu'il

aurait fallu auparavant en prélever un morceau. AGLAE pourra ainsi répondre aux multiples questions posées par les responsables de collections, les conservateurs, les historiens, les archéologues et tous les chercheurs qui lui feront analyser plus de 2 000 œuvres en 1989.

Renseignements: Laboratoire de recherche des musées de France, Juliette Hours, Palais du Louvre, 75041 Paris cedex 01. Tél. : 42.60.39.26.

■ UN COMITÉ DE PILOTAGE DES GRANDS COLLOQUES NATIONAUX DE PROSPECTIVE SCIENTIFIQUE

M. Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie a mis en place, le 6 mars dernier, le comité de pilotage des grands colloques nationaux de prospective scientifique qui seront organisés sous l'égide de son ministère en 1989 et 1990. Ces colloques ont pour objet de permettre aux grandes composantes de la communauté scientifique de réfléchir aux enjeux de leurs disciplines et d'en identifier les champs les plus actifs et les plus prometteurs, afin de faciliter l'évolution thématique du système public de recherche. La première tâche de ce comité de pilotage, dont le secrétaire général est M. Bernard Decomps, professeur à l'Université de Paris-XIII, est de préciser les grandes questions scientifiques qui se posent et les enjeux de société qui y sont associés afin d'identifier les huit à dix thèmes qui seront retenus. Le comité est composé de représentants des différentes disciplines scientifiques et de responsables industriels engagés dans des activités de recherche.

Renseignements: Ministère de la Recherche et de la Technologie, Service de presse, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 46.34.38.37.

■ IMAGES DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les ministères chargés de la Recherche et de la Technologie, de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse publient une plaquette intitulée «Images de la culture scientifique et technique». Destinée aux élus, décideurs publics ou privés, chercheurs, enseignants, acteurs culturels, responsables d'entreprises, cette brochure de 20 pages illustre un milieu culturel riche en initiatives originales, et qui met en scène l'actualité des sciences et des techniques.

Renseignements: Ministère de la Culture, Mission de la culture scientifique et technique, Ariane Salmét, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84, poste 407.

■ SCIENCES, UNIVERSITÉS ET MINITEL

Différents organismes scientifiques et administratifs proposent des informations accessibles sur minitel. Nous en avons retenu quelques-uns :

• **Une base sur la recherche en informatique et en automatique:** Accessible par le 36.16, suivi du code INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique). Au menu : l'organisation, les missions de l'Institut ; les recherches entreprises par les scientifiques des quatre unités de recherche (INRIA-Lorraine, INRIA-Rennes, INRIA-Rocquencourt, INRIA-Sophia Antipolis) ; centres de documentation ; service SEDIS-Audiovisuel ; colloques, séminaires ; annonces de concours... Cette nouvelle prestation de l'INRIA permettra à un nombre croissant d'interlocuteurs d'obtenir des renseignements, régulièrement mis à jour, sur tous les aspects de la vie de l'Institut, tant au plan national qu'international.

Renseignements: INRIA, service des relations extérieures, Domaine de Voluceau Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex. Tél. : 39.63.55.11.

• **Les universités de l'Académie de Grenoble :** Accessible par le 36.14, suivi du code d'accès : UNIRAG. Les universités grenobloises, l'université de Savoie, le CROUS et le C.N.R.S.

ont décidé de mettre en commun leur information à la disposition d'un large public (lycéens, enseignants du secondaire, étudiants, parents...). Chaque université présente ses diplômes, ses préparations aux concours, ses conditions d'inscription. Le C.N.R.S. et les activités de recherche de ses laboratoires sont également répertoriés ainsi que le CROUS et les services qu'il propose aux étudiants. Les partenaires de ce service sont : l'Université Joseph Fourier. Contact : Pierre Balme, tél. : 76.51.47.03 ; l'Université des sciences sociales de Grenoble. Contact : Nelly Biboud, tél. : 76.82.56.00 ; l'Université Stendhal. Contact : Martine Hut, tél. : 76.44.82.18 et, au département communication, Michèle Ganem, tél. : 76.44.82.18 ; l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG). Contact : Madeleine Gehanno, tél. : 76.57.45.00 ; l'Université de Savoie. Contact : Jacques Dufau, tél. : 79.69.27.18 ; le C.N.R.S. Contact : Bernard Fandre, tél. : 76.88.10.00 ; le Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS). Contact : Marie-Thérèse Cochaux, tél. : 76.87.07.62 ; le Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble (CICG). Contact : Armand Seurre, tél. : 76.57.46.00.

• **Études littéraires et scientifiques :** Accessible par le 36.15 suivi du code : SUNK*CELSA. Afin de faire connaître les activités du CELSA — Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées qui dispense une formation professionnelle spécialisée dans les techniques de l'information et de la communication, et une formation à la recherche — l'Institut des hautes études de l'information et de la communication, avec le concours de la DBMIST et du SUNIST, a créé un service télématique. Ce service fournit des informations sur l'historique, l'organisation interne, le calendrier des manifestations du CELSA ; des renseignements pratiques sur les filières d'études, les débouchés, les modalités d'inscription. Ultérieurement, il proposera des informations de type documentaire et bibliographique ainsi que des annonces de colloques. Ce service envisage d'être interactif et de s'ouvrir aux entreprises pour les informer sur les cursus, la taxe d'apprentissage... et proposer des offres d'emploi.

• **Les boutiques des sciences :** Accessible par le 36.15, suivi du code RF ; mot clé : Interrosiences. Les boutiques des sciences, en coproduction avec Radio-France, ont créé le service Interrosiences, destiné à mettre « tout l'univers scientifique au bout de vos doigts ». Sept rubriques structurent ce service : santé et recherche médicale ; la terre ; l'espace ; civilisation et sociétés ; les sciences de la matière ; techniques de pointe ; environnement. Vous pouvez ainsi obtenir des informations sur les séismes, l'intelligence artificielle, les groupes sanguins, les langues, les météorites...

■ UN LASER POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le 7 octobre 1988, l'I'REPA Laser, associé au Laboratoire de recherche des Monuments historiques (L.R.M.H.) a procédé au nettoyage par laser d'une statue du 19^e siècle et d'une partie de son support du 13^e siècle, à l'extérieur de la Collégiale de Thann (68), en présence de différents spécialistes de la conservation des monuments historiques. Cette opération entre dans le cadre d'une subvention de recherche du ministère chargé de la Culture, qui vise à montrer la faisabilité du nettoyage par laser de différents matériaux relevant des monuments historiques. Le principe consiste à concentrer l'énergie du faisceau laser sur la surface du matériau de manière à vaporiser et/ou évacuer les salissures, sans altérer le substrat. Le laser utilisé par cette démonstration in situ est un appareil de laboratoire (laser YAG pulsé de puissance moyenne 400 Watts) ; le transport du faisceau de source laser à la surface du matériau à nettoyer est assuré par une fibre optique en silice d'une longueur de 5 mètres. Les recherches se poursuivent sous le contrôle du L.R.M.H. en vue de la réalisation éventuelle d'un prototype transportable adapté aux conditions de traitement in situ.

Renseignements: L.R.M.H., 29, rue de Paris, 77420 Champs-sur-Marne. Tél. : 60.05.01.45.

ARCHIVES

Panorama des publications des Archives nationales en 1988:

■ **Danseurs et ballet de l'Opéra de Paris depuis 1671** par les Archives nationales. La Documentation française, 1988, 120 p. 60 F. Catalogue de l'exposition présentée au Musée de l'histoire de France jusqu'au 31 décembre 1988.

■ **Les familles protestantes en France, XVI^e siècle — 1792**, Guide des recherches biographiques et généalogiques par Gildas Bernard et Collab. Archives nationales, 1987, 704 p. Diffusé par la Documentation française. 230 F.

■ **Guide des papiers privés d'époque révolutionnaire** par Françoise Hildesheimer. Archives nationales, 1987, 304 p. Diffusé par la Documentation française. 100 F. Élaboré dans la perspective du Bicentenaire de la Révolution, ce guide recense l'ensemble des documents d'origine privée conservés aux Archives nationales, départementales et communales.

■ **L'onomastique française. Bibliographie des travaux publiés de 1960 à 1985** par Marianne Mulon. Archives nationales, 1987, 420 p. Diffusé par la Documentation française. 180 F.

■ **Greffier des bâtiments de Paris. Procès-verbaux d'expertises. Règne de Louis XIV... années 1643-1649**. Inventaire par Michèle Bimbenet-Privat. Archives nationales, 1987, 352 p. Diffusé par la Documentation française. 220 F. L'état de la propriété lotie et la topographie sociale de la capitale et sa banlieue pendant les premières années de la minorité de Louis XIV.

■ **Nouveaux hommages rendus à la Chambre de France. Chambre des comptes de Paris... XVII^e-XVIII^e siècles**. Inventaire analytique, tome 1 par Jean-Pierre Babelon, Albert Mirot et Jeanne Vieillard. Archives nationales, 1988, XIV-422 p. Diffusé par la Documentation française. 250 p. A l'usage des historiens de la société et de l'économie de l'Ancien Régime, de ceux des familles et des spécialistes de prosopographie.

■ **Archives du grand-duché de Berg (1806-1813). Inventaire...** par Jeannine Charon-Bordas. Archives nationales, 1987, 224 p. Diffusé par la Documentation française. 150 F.

■ **Secrétairerie d'État impériale. Guerre (an VIII-1814). Inventaire...** par Nicole Gotteri. Archives nationales, 1988, 344 p. Diffusé par la Documentation française. 250 F.

■ **La conservation des archives. Bâtiments et sécurité**. Colloque international de Vienne, 1985. Traduit de l'anglais par Michel Duchain. Archives nationales, 1988, 76 p. Diffusé par la Documentation française. 70 F.

■ **Les Archives françaises à l'horizon de l'an 2000**, «la Gazette des Archives», n° 141, 2^e trim. 1988, 236 p. Numéro spécial publié à l'occasion du XI^e congrès international des Archives, Paris 22-26 août 1988. Diffusé par l'Association des archivistes français.

■ **Les nouvelles archives. Formation et collecte**. Actes du XXVIII^e Congrès national des archivistes français, Paris 29 septembre-1^{er} octobre 1986. Archives nationales 1987, 337 p. Diffusé par la Documentation française 180 F. Bilan et recherche sur les images fixes et animées, les archives informatiques et les archives sonores.

CONSERVATION

■ **Les documents graphiques et photographiques. Analyse et conservation**. Travaux du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques 1986-1987. Archives nationales, la Documentation française, 1988, 210 p. 140 F.

PATRIMOINE SONORE

■ **De fil en aiguille: Charles Cros et les autres**. Catalogue de l'exposition organisée, à Paris, du 15 décembre 1988 au 1^{er} avril 1989, par le département de la Phonothèque nationale et de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale avec le concours de la collection historique des Télécommunications. 1989, 159 p. 180 F. Une évocation de Charles Cros et un témoignage de la mémoire de l'oral et de l'édition sonore entre 1876 et 1930. Renseignements: Phonothèque nationale, Marie-France Calas, 65, rue de Richelieu, 75084 Paris cedex 02. Tél.: 47.03.88.18.

ARCHÉOLOGIE

■ **L'archéologie et son image**. Actes du colloque des 29-31 octobre 1987 organisé par l'Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques (A.P.D.C.A.) dans le cadre des huitièmes rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. 1989, 340 p. 120 F. A commander à l'A.P.D.C.A., 11, av. René Barthélemy, 06160 Juan-les-Pins.

SOCIOLOGIE

■ **La culture d'entreprise**. Actes du colloque organisé par l'Association professionnelle des sociologues, les 4 et 5 novembre 1988. 100 F. A commander à l'A.P.S., 52, rue Jacob, 75006 Paris. Tél.: 42.61.19.52.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

Collection «images du patrimoine»

■ **Marville, Meuse**. 1988, 80 p., ill. 97 F.

■ **Canton de Longuyon. Meurthe-et-Moselle**. 1988, 80 p., ill. 97 F.

■ **Canton et dentelles d'Arlanc. Puy-de-Dôme**. 1989, 56 p., ill. 70 F.

■ **Aisne. L'hôtel de la Préfecture et du Département, ancienne abbaye St-Jean**. Laon. 1989, 16 p., ill. 48 F.

■ **Lu, une usine à Nantes**. 1989, 64 p. 90 F.

Diffusés par Picard, 52, rue Bonaparte, 75006 Paris, ces ouvrages sont également disponibles à l'Inventaire général, à l'hôtel de Vigny, 10, rue du Parc royal, 75003 Paris. Renseignements auprès de Vesna Bernard. Tél.: 42.71.22.02.

THÉÂTRE

■ **La rhétorique publicitaire du théâtre: Narcisse au miroir d'Echo** par le Département des études et de la prospective du ministère de la Culture. La Documentation française, 1988, 195 p. 135 F. Cet ouvrage, qui traite de la production publicitaire écrite des théâtres, fait suite à l'enquête sur l'image et la fréquentation du théâtre: «les publics du théâtre» dont nous vous avons annoncé la parution dans notre n° 16 de juillet 1988.

DESIGN

■ **Réflexe design** est une plaquette en trois volets réalisée par l'ANVAR et le ministère de l'Industrie. Elle présente les aides financières accordées aux entreprises, aux créateurs, aux jeunes... et fournit des adresses indispensables à tout designer. Renseignements: ANVAR, Jean-Rémi Gouze, 43, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél.: 40.17.84.47 ou délégations régionales de l'ANVAR.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

■ **Les livres sur la Révolution** est le thème d'un numéro spécial de la revue «Préfaces, les idées et les sciences dans la bibliographie de la France» qu'elle publie en collaboration avec le C.N.L. et la Direction du livre et de la lecture. Ce numéro spécial propose 150 comptes rendus des ouvrages les plus marquants parus depuis 1985, rédigés par une équipe de spécialistes de l'histoire révolutionnaire ainsi qu'une bibliographie exhaustive des titres actuellement disponibles sur la Révolution française (environ 1 500 notices). 90 F. En vente en librairie ou à commander aux Éditions professionnelles du livre, 30, rue Dauphine, 75006 Paris.

ICONOGRAPHIE

■ **Le langage de l'image au Moyen Âge. Tome II. Grammaire des gestes**, par François Garnier. Editions Le Léopard d'or, 1989. 380 F. Cet ouvrage complète et poursuit le premier volume: «Langage de l'image au Moyen Âge, signification et symbolique». L'auteur rend compte de ses recherches sur la signification des images médiévales, et traite également du premier langage de la gravure imprimée.

HISTOIRE

■ **L'activité des laboratoires d'histoire** de l'Université Rennes 2 — Haute Bretagne est le thème d'un numéro spécial de «R2 recherche», bulletin d'information de l'Université dont nous vous avons annoncé la création dans notre n° 16 de juillet 1988. Le Comité national d'évaluation des universités a récemment souligné que ces laboratoires constituaient un pôle d'excellence. Renseignements: Université Rennes 2 — Haute Bretagne, Thérèse Ollivier, 6, av. Gaston Berger, 35043 Rennes cedex. Tél.: 99.33.52.52.

■ **Révolte et société**. Actes du IV^e colloque d'«Histoire au présent», Paris, mai 1988. 1989, 350 F. les deux volumes d'environ 650 p. Par delà les lectures politiques classiques, les apports de la sociologie, de l'anthropologie, de l'analyse discursive permettent aujourd'hui une approche plus globale de la révolte comme phénomène social. A commander à Histoire au présent, 24, rue des Écoles, 75005 Paris.

UNIVERSITÉ

■ **Les bibliothèques universitaires: rapport au ministre d'État**, ministre de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports par André Miquel. La Documentation française, 1989, 79 p. 45 F. Collection des rapports officiels.

EUREKA

■ **Eurêka. Le guide Eurêka des innovations, brevets, découvertes de l'année** présenté par Roland Moreno. Belfond, 1988, 338 p. 198 F. La plupart des disciplines scientifiques et techniques sont présentées sous forme de fiches.

Directeur de la publication: Francis Beck. Rédaction: Isabelle Cabillic. Mission de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: (1) 42.33.99.84. Imprimerie du ministère de la Culture. Numéro de commission paritaire: 1290 AD. ISSN 0765-5991.